

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE JADE INC.	Numéro de permis 2012591	Date d'inspection Le 07 juin 2021	
Nom de l'établissement Garderie Jade		Numéro de téléphone (506) 601-4455	
Adresse 225 rue Pointe-Brulée Pointe-Brûlée NB E8S 2V9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carole Savoie		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Au niveau des compétences et formation l'administrateur et 50% des éducateurs sont titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an. De plus tous les autres éducateurs sont titulaires de la formation introduction à l'éducation de la petite enfance.

original signé par
Carole Savoie

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 juin 2021

Date

original signé par
Patrick Collette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 juin 2021

Date